

Incohérent, le Parti radical?

SAMEDI 22 DÉCEMBRE 2007

[Rachad Armanios](#) [1] [Suivez ses écrits](#) [2]

«La situation n'est pas désespérée», croit le député socialiste Christian Brunier. Si les vivres ont été coupées au Centre intercantonal d'information sur les croyances (CIC), cela s'est fait à son avis sans réflexion. A droite, le concept de restrictions créerait un réflexe pavlovien... Pourtant, pour le Parti radical, ce choix semble incohérent, puisque le centre a vu le jour grâce à l'ancien conseiller d'Etat radical Gérard Ramseyer, analyse M. Brunier. «Nous, socialistes, oeuvrerons pour que l'on revienne sur cette coupe, mais ce serait bien que l'initiative vienne des radicaux.»

«Obnubilés par les chiffres, les députés n'ont rien vu venir, abonde Gérard Ramseyer. Les radicaux comme les socialistes ou les Verts, précise-t-il. Ils ont fait une erreur. Mais 200 000 francs, ce n'est même pas une goutte d'eau, c'est une perle de rosée. Le Grand Conseil ou le Conseil d'Etat vont bien réussir à les trouver quelque part.»

Dans un courrier de lecteur qu'il envoyait hier à la presse, l'ancien ministre rappelle les tragédies de l'OTS qui ont motivé la création de l'organisme de prévention des sectes: «Dans le temps d'abandon et de déliquescence que nous vivons, j'écris avec conscience qu'il y aura d'autres drames personnels, d'autres tragédies familiales, d'autres bûchers, oeuvres de sectes de tout acabit. Et sera posée la sempiternelle question: qu'a fait le pouvoir politique? Mesdames et Messieurs les députés, sachez que rien ne vous sera pardonné (...).» Au Parti radical, le malaise règne: «La coupe s'est décidée en commission des finances, et nous avons fait confiance aux commissaires, répond le chef de groupe Gabriel Bariller, à qui Gérard Ramseyer a tiré les oreilles. Soulignant sa méfiance des sectes, le parlementaire rappelle que le budget a été voté sur un compromis, à savoir qu'aucun amendement ne serait accepté: «Revenir sur une coupe est délicat, puisque le budget est un immense château de cartes. Discussion il y aura, mais ce centre, dont je ne peux dire s'il a ou non prouvé son efficacité, n'est pas le nombril de la République.»

Quant au Département de l'instruction publique, en charge de surveiller le CIC, il ne se désintéresse pas de la question: son ministre Charles Beer «prendra rendez-vous pour janvier avec le président du conseil de fondation François Bellanger pour faire le point sur la situation, explique Jacqueline Horneffer, secrétaire adjointe. Le cas échéant, il demandera aux commissaires aux finances du Grand Conseil si leur intention était vraiment de mettre un terme au CIC, dont le canton réaffirme l'utilité.»

RA

En lien avec cet article:

- [Le Centre sur les croyances sacrifié sur l'autel budgétaire](#) [3]

En lien avec cet article:

[Le Centre sur les croyances sacrifié sur l'autel budgétaire](#) [3]

Sauf retournement de situation, le Centre intercantonal d'information sur les croyances (CIC) vit ses derniers mois. Comme nous l'annoncions la semaine passée dans le cadre du vote sur le budget cantonal¹, le parlement genevois a biffé, vendredi 14 décembre, les 200 000 francs de subvention annuelle accordés à cette fondation de droit privé. Basée à Genève, elle a été créée en 2002 à la suite du drame ...

[Genève\(9407\)](#) [4][Rachad armanios\(1436\)](#) [5]